



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

COMPTE-RENDU

Comité de programmation du GAL Couserans

Jeudi 10 avril 2025 - Montels

La réunion s'est tenue en présentiel (voir feuille d'émargement liée à la réunion).

Collège privé : 12 membres présents, représentant 8 structures sur 12 possibles

Structures	Représentants
Agence de Développement Touristique de l'Ariège	Marina SALBY
Agence Ariège Attractivité	Clément CAYLA-GIRAUDEAU
Amis du Parc	Yves ROUGES
Art'Cade	Pierre GAU
Bio Ariège Garonne	Philippe ASSEMAT
Office de Tourisme du Couserans	Sarah OZOLINS Eva LEFEVRE
Réseau Initiative Ariège	Philippe MAURISSE
Ressourcerie du Haut-Salat	Amandine LATHIERE Sabrina BLEUZET

Collège public : 14 membres présents, représentant 12 structures sur 12 possibles

Structures	Représentants
Communauté de Communes Couserans-Pyrénées	Patrick LAFFONT Olivier PAGES
Commune de moins de 500 habitants	Marie-Pierre EYCHENNE Nathalie DELORT
Commune de La Bastide de Sérou	Christophe PILLON
Commune de Massat	Françoise SOULA
Commune de Saint Girons	Jean-Noël VIGNEAU
Commune de Saint Lizier	Laurent BOUTET
Commune de Salsein	Thierry TARIOL
Commune d'Oust	Jean-Claude ESCASSUT
Commune de Sainte Croix Volvestre	Jean DOUSSAIN
Commune de Seix	Catherine COULON
Conseil Départemental de l'Ariège	Michel PICHAN
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	Jocelyne FERT

Membres invités : 2 membres présents, représentant 2 structures

Structures	Représentants
Espace Séronais	Pascale REVOLTE
PETR de l'Ariège	Elisa BARBONE

Cellule technique du GAL : 2 personnes présentes

Structure	Représentants
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	Céline ARILLA
Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises	Julien VIAUD

Le quorum (50% des membres ayant des voix délibératives) est atteint.

Ordre du jour de la réunion du comité de programmation du 10 avril 2025 :

- 1_Retour sur le GT du 6 mars et rappel du rôle du comité de programmation
- 2_Audition de porteurs de projet
 - 15h : Communauté de Communes Couserans-Pyrénées : Observatoire de Guzet
 - 16h : Commune de La-Bastide-de-Sérou : Aménagement de la cour d'école
- 3_Suivi financier et information sur les porteurs de projet rencontrés
- 4_Communication sur le programme LEADER en Couserans
- 5_Calendrier des prochaines rencontres du GAL Couserans

1 Retour sur le GT du 6 mars et rappel du rôle du comité de programmation

Madame Jocelyne FERT, présidente du GAL Couserans, introduit la séance.

Pour cette première réunion dédiée à la sélection de projets, le rôle du comité de programmation et des membres de ce comité est clairement rappelé, en s'appuyant sur des extraits du règlement intérieur (voir diaporama annexé). La notion de conflit d'intérêt est en particulier évoquée en vue de la sélection des projets.

La sélection des projets sera réalisée sur la base de la grille élaborée lors du groupe de travail réuni le 6 mars 2025. Il est rappelé qu'un projet doit atteindre la note de 12/20 pour être sélectionné. Les décisions sont prises dans une démarche de recherche de consensus, mais en l'absence de consensus, les décisions peuvent être prises par vote à main levée, voire à bulletin secret si un membre le souhaite.

Le déroulé de sélection des projets est présenté :

- 10 minutes de présentation du projet,
- 10 minutes d'échanges entre le porteur de projet et le comité de programmation,
- 15 minutes de notation du projet en vue de son éventuelle sélection.

Suite à une question, il est précisé, comme indiqué dans le règlement intérieur, qu'en cas de présence du titulaire et du suppléant pour une même structure, seul le titulaire peut participer au vote (1 voix par structure). Les 2 membres, s'ils sont présents, peuvent par contre contribuer ensemble aux débats.

2 Audition de porteurs de projet

Communauté de Communes Couserans Pyrénées (CCCP) : Observatoire de Guzet

La présentation du projet est assurée par Emilie LETURCQ, technicienne à la CCCP, et Michel PICHAN, vice-président de la CCCP.

A l'issue de la présentation du projet et des échanges avec le porteur de projet, 9 membres, représentant 7 structures publiques, quittent la salle pour la notation du projet, pour raison de conflit d'intérêt. Ils sont considérés comme abstentionnistes pour le vote sur la sélection de ce projet (voir feuille d'émargement liée au projet). Participent ainsi à la sélection de ce projet : 8 structures privées et 5 structures publiques. Le quorum est donc toujours respecté pour ce vote, et l'équilibre entre votants des collèges publics et privés est bien respecté (pas plus de 3 votants supplémentaires d'un collège par rapport à l'autre).

A l'issue de l'exercice de notation, la note de 15,83/20 est attribuée au projet (voir grille de notation liée au projet). **Le projet de l'observatoire de Guzet, porté par la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées est donc sélectionné par le comité de programmation du GAL Couserans.**

Recommandation du comité de programmation sur le projet :

- développement d'une offre d'accueil/hébergement pour personnes en situation de handicap, reconnue par une labellisation, autour de la station de Guzet ;
- intégration d'actions améliorant la performance écologique : chauffe-eau solaire, wc secs, ... (le projet gagnerait à devenir exemplaire dans ce domaine) ;
- accompagnement et formation de l'association Ciel d'Occitanie pour devenir exemplaire en matière de pédagogie environnementale.

Commune de La-Bastide-de-Sérou : aménagement de la cour d'école

La présentation du projet est assurée par Isabelle OTTRIA, membre du conseil municipal de la commune de La-Bastide-de-Sérou, et Pierre ALEXANDRE, parents d'élève impliqué dans le projet, habitant sur la commune de Cadarcet.

A l'issue de la présentation du projet et des échanges avec le porteur de projet, 1 membre représentant 1 structure publique quitte la salle pour la notation du projet, pour raison de conflit d'intérêt. Il est considéré comme abstentionniste pour le vote sur la sélection de ce projet (voir feuille d'émargement liée au projet). Participent ainsi à la sélection de ce projet : 8 structures privées et 11 structures publiques. Le quorum est donc toujours respecté pour ce vote, et l'équilibre entre votants des collèges publics et privés est bien respecté (pas plus de 3 votants supplémentaires d'un collège par rapport à l'autre).

A l'issue de l'exercice de notation, la note de 16,25/20 est attribuée au projet (voir grille de notation liée au projet). **Le projet d'aménagement de la cour d'école de La-Bastide-de-Sérou, porté par la commune de La-Bastide-de-Sérou, est donc sélectionné par le comité de programmation du GAL Couserans.**

3 Suivi financier et information sur les porteurs de projet rencontrés

Avec ces 2 projet, la consommation de l'enveloppe LEADER du GAL Couserans 2023-2027 est estimée à 210 000€. Le montant précis des aides LEADER allouées à ces 2 projets sera arrêté après instruction par l'Autorité de Gestion Régionale (AGR). Une fois ces montants définis après instruction, le comité de programmation pourra acter l'attribution du montant définitif de l'aide, avec un vote de programmation.

A ce jour, 28 porteurs de projet ont été rencontrés par la cellule technique du GAL Couserans. Ces porteurs de projet ont été classés selon 3 catégories :

- Prise de renseignements
- Projet en cours de montage
- Projet en cours de finalisation

Ces projets sont accompagnés par la cellule technique du GAL Couserans, et sont ainsi susceptibles d'être soumis à sélection par le comité de programmation du GAL, lors de ses prochaines réunions.

4 projets sont en cours de finalisation et devraient être présentés en comité de programmation d'ici la fin de l'année 2025 :

- Projet de coopération culturelle porté par Art'Cade,
- Projet d'aménagement des jardins de Saint-Lizier, porté par la commune de Saint-Lizier,
- Projet de désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école, porté par la commune d'Esplas-de-Sérou,
- Projet de coopération interparcs Occitanie sur la stratégie de marque Valeurs Parc, porté par le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises.

4 Communication sur le programme LEADER en Couserans

A ce jour, la seule communication réalisée par le GAL Couserans, a été la mise en ligne de la stratégie LEADER pour la période 2023-2027 : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/les-actions-du-parc/aides-aux-porteurs-de-projet/le-gal-leader-couserans/les-fiches-actions/>.

Le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises prévoit de publier une « Lettre aux Partenaires » dédiée à cette programmation LEADER 2023-2027, au début de l'été 2025.

5 Calendrier des prochaines rencontres du GAL Couserans

La prochaine réunion du Comité de programmation a déjà été calée : elle se tiendra le jeudi 3 juillet 2025, à 14h30, à la Ferme d'Icart (Montels). Il est rappelé que la présence des membres du comité de programmation est attendue pour atteindre le quorum (pas de procuration possible).

Pour maintenir une visibilité à 6 mois, la date du jeudi 25 septembre à 14h30, est également retenue pour l'organisation d'une réunion du comité de programmation.

Montels, le 25 avril 2025

La présidente du GAL Couserans, Jocelyne FERT

